

OBSERVATOIRE
HYDROLOGIQUE

BULLETIN DE SITUATION
HYDROLOGIQUE DU
BASSIN ADOUR-GARONNE

Août 2026

Synthèse mensuelle au 1^{er} septembre 2026

Un étiage historique qui perdure

Malgré des orages durant le mois d'août et des cumuls de pluie relevés sur le bassin, ces derniers sont répartis de manière très hétérogène et les zones non couvertes par les pluies présentent un déficit conséquent.

L'indice d'humidité des sols se trouve entre le record bas et la décennale sèche sur l'ensemble du territoire. Concernant les débits des cours d'eau, la situation est toujours dégradée : une grande majorité des points nodaux du bassin présente une hydraulicité faible. Le niveau de remplissage des retenues d'eau s'est grandement détérioré par rapport au mois précédent, les volumes restants sont faibles. Concernant les petits cours d'eau et les cours d'eau en tête de bassin : seulement la moitié des stations ONDE présente encore un écoulement visible. Au 1er septembre, des arrêtés de restriction couvrent quasiment la totalité de la surface du bassin. Plus de 20 % de la surface du bassin est couverte par un arrêté de niveau de crise.



Sommaire

Synthèse.....	2	Débits	9
Précipitations mensuelles.....	3	Réserves en eau.....	12
Rapport aux normales des précipitations.....	4	Niveau des eaux souterraines.....	14
Pluies efficaces.....	5	Ecosystèmes aquatiques.....	15
Indicateur d'humidité des sols.....	6	Arrêtés de restriction.....	17
Débits journaliers et débits de référence.....	7	Glossaire.....	18
Hydraulicité.....	8		



Sur le mois d'août, les cumuls de pluie sont très hétérogènes, avec des cumuls présents sur le nord du bassin, notamment sur le Lot, le Cantal et les départements pyrénéens. A l'inverse, le Gers, le nord de la Haute-Garonne et la Gironde sont dépourvus de précipitations.

A l'image des cumuls relevés, les zones non couvertes par les pluies présentent un déficit conséquent. Ailleurs, les épisodes orageux ont permis d'obtenir un excédent.

Depuis septembre 2025, le bilan reste contrasté, avec des cumuls parmi les plus faibles sur les départements du centre du bassin. Les Pyrénées présentent des cumuls plus importants, ainsi que les départements côtiers et l'est du bassin. Toutefois, le rapport à la normale est déficitaire sur le sud du bassin et stable pour le reste du territoire.

Sur l'ensemble du territoire, l'indice d'humidité des sols se trouve entre le record bas et la décennale sèche au 1^{er} septembre, et est inférieur à la normale partout.

La situation des débits est toujours dégradée. La grande majorité des stations (52 sur 62) est passée sous le DOE (débit objectif d'étiage) au moins 5 jours dans le mois. Un tiers des stations (21) est passé au moins 1 jour sous le débit de crise.

Concernant l'hydraulicité, la situation est plus favorable par rapport au mois de juillet. Cependant, pour une grande majorité des points nodaux du bassin, l'hydraulicité reste faible.

La situation du remplissage des retenues s'est grandement détériorée par rapport au mois précédent. Deux tiers des retenues non conventionnées (16) ont un taux de remplissage compris entre 0 et 40 %. Deux retenues conventionnées (ouvrages hydroélectriques) ont leur volume de soutien d'étiage entièrement utilisé.

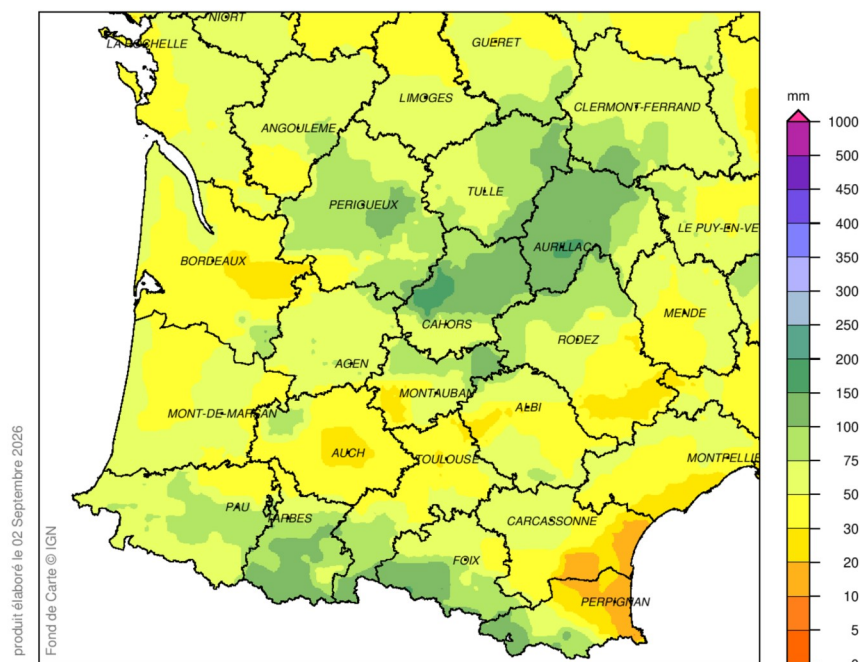
Au 1^{er} septembre, les retenues non conventionnées du bassin ont un taux de remplissage proche du niveau le plus faible depuis 2019 observé à cette date. Les taux de remplissage des réserves non conventionnées (hors ouvrages hydroélectriques) atteignent 39 % en moyenne et 39,5 % pour les retenues conventionnées.

Concernant les petits cours d'eau et les têtes de bassin : seulement la moitié des stations ONDE présente encore un écoulement visible, et les deux tiers de ces stations présentent un écoulement faible (souvent proches de la rupture d'écoulement). L'autre moitié est donc en rupture d'écoulement ou en assec.

Au 1^{er} septembre, des arrêtés de restriction couvrent quasiment la totalité de la surface du bassin. Plus de 20 % de la surface du bassin est couverte par un arrêté de niveau de crise et près de 32 % par un niveau d'alerte renforcée.



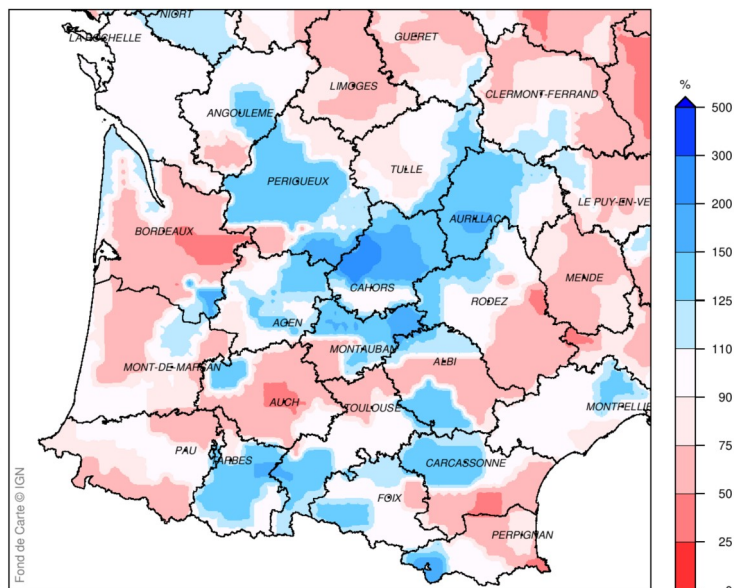
Bassin Adour Garonne
Cumul de précipitations
Août 2026



Précipitations d'août 2026

Contrairement aux mois précédents, le mois d’août a connu plusieurs épisodes orageux. Les cumuls de pluie sont donc très hétérogènes, avec des cumuls présents sur le nord du bassin, notamment sur le Lot, le Cantal et les départements pyrénéens allant de 75 à 200 mm localement. Les zones dépourvues de précipitations sont le Gers, le nord de la Haute-Garonne et la Gironde, avec des cumuls n’excédant pas 50 mm.

Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations
Août 2026



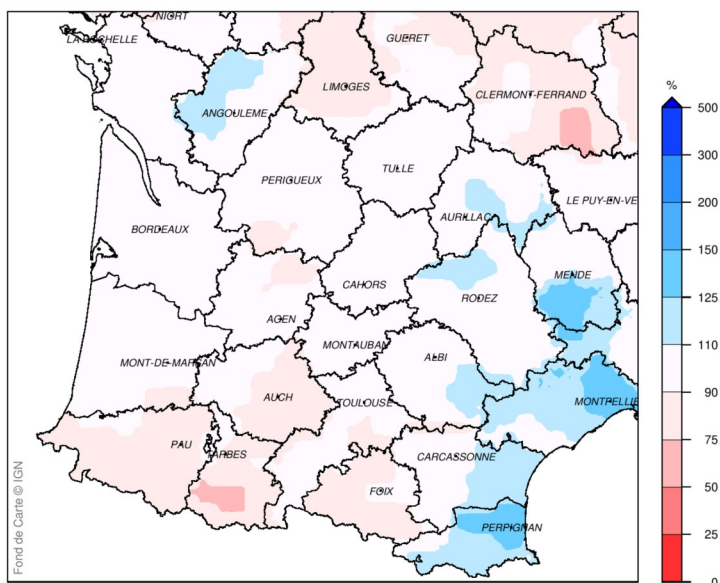
Rapport à la normale des précipitations d'août 2026

Les précipitations sont déficitaires jusqu'à 55 % sur les départements côtiers, le nord du Limousin, le sud-est de l'Aveyron et du Tarn, le Gers et le nord de la Haute-Garonne.

Ailleurs, les épisodes orageux ont permis d'obtenir un excédent pluviométrique allant de 40 à 80 %, voire jusqu'à 180 % sur le Lot et le Tarn-et-Garonne.

Rapport à la normale des précipitations de septembre 2025 à août 2026

Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 du cumul de précipitations
Année hydrologique

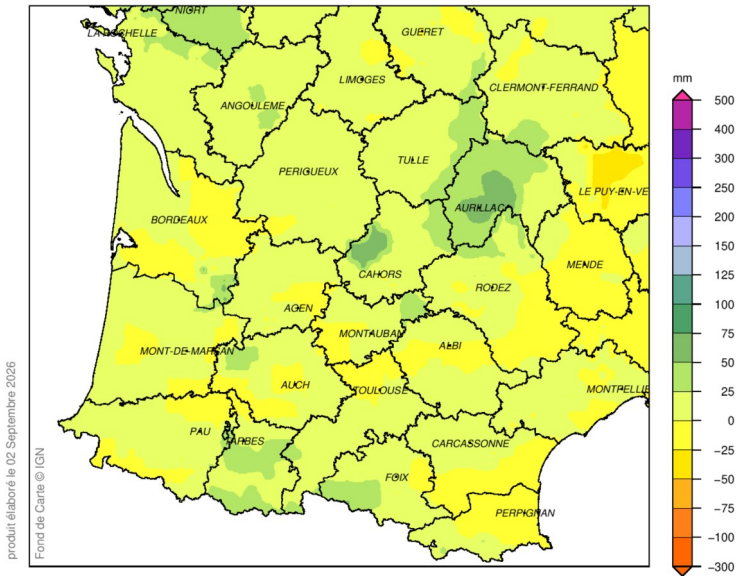


Depuis septembre 2025, les cumuls de précipitations sont généralement déficitaires de 10 à 15 % excepté sur la Charente, l'Aveyron, le Cantal et le Tarn, qui enregistrent un excédent de 5 à 15 % sur une partie de leur territoire.

Pluies efficaces d'août 2026



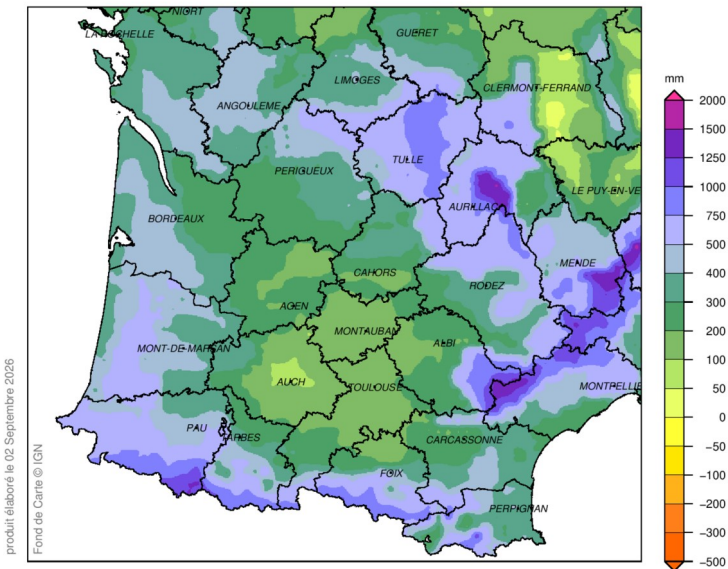
Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
Août 2026



Les précipitations efficaces au mois d'août sont également hétérogènes, avec des valeurs généralement comprises entre -25 mm et +25 mm. Certains secteurs, comme l'ouest du Lot et le Cantal, ont bénéficié de précipitations efficaces allant jusqu'à +75 mm (suite à plusieurs passages orageux).



Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
De Septembre 2025 à Août 2026

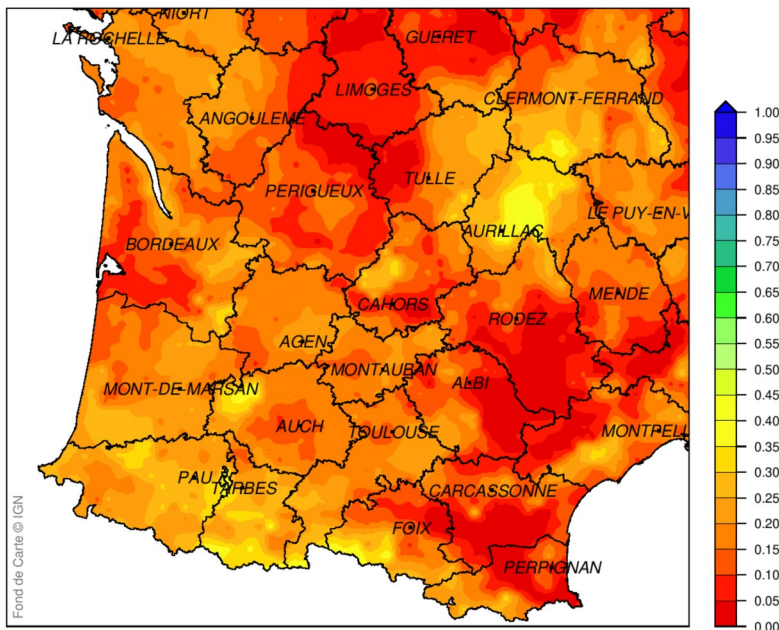


Pluies efficaces de septembre 2025 à août 2026

Depuis septembre 2025, le bilan reste contrasté, avec des cumuls parmi les plus faibles, allant de 50 mm à 150 mm sur les départements de la Haute-Garonne, du Gers et du Tarn-et-Garonne. Les Pyrénées présentent des cumuls plus importants ainsi que les départements côtiers et l'est du bassin, avec des précipitations atteignant 1250 mm localement sur les reliefs.

Indicateur d'humidité des sols au 1^{er} septembre 2026

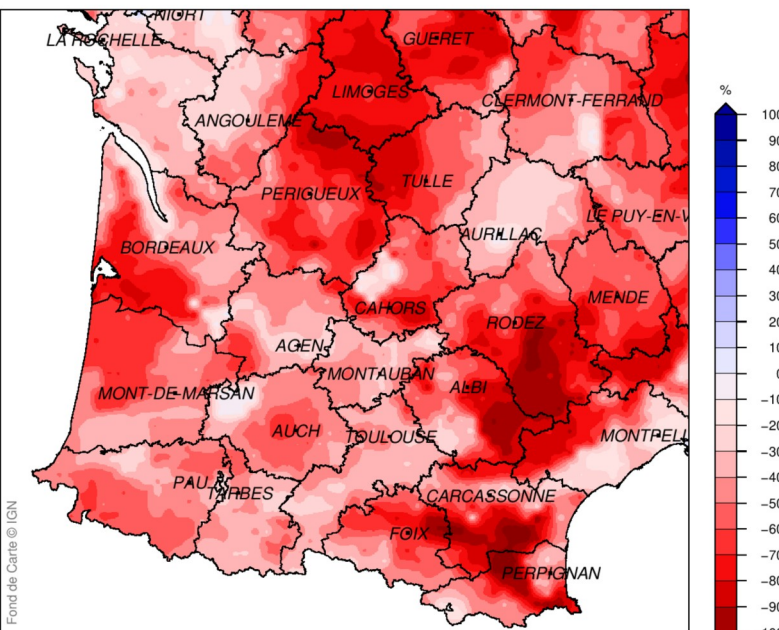
Bassin Adour Garonne
Indice d'humidité des sols
le 1 Septembre 2026



A l'échelle du bassin, du 1^{er} au 23 août, l'indice d'humidité des sols se trouvait au niveau du record bas. Mais grâce aux épisodes orageux sur la dernière décade d'août, ce dernier a pu remonter légèrement et se trouve entre le record bas et la décennale sèche au 1^{er} septembre.

Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1^{er} septembre 2026

Bassin Adour Garonne
Ecart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d'humidité des sols
le 1 Septembre 2026

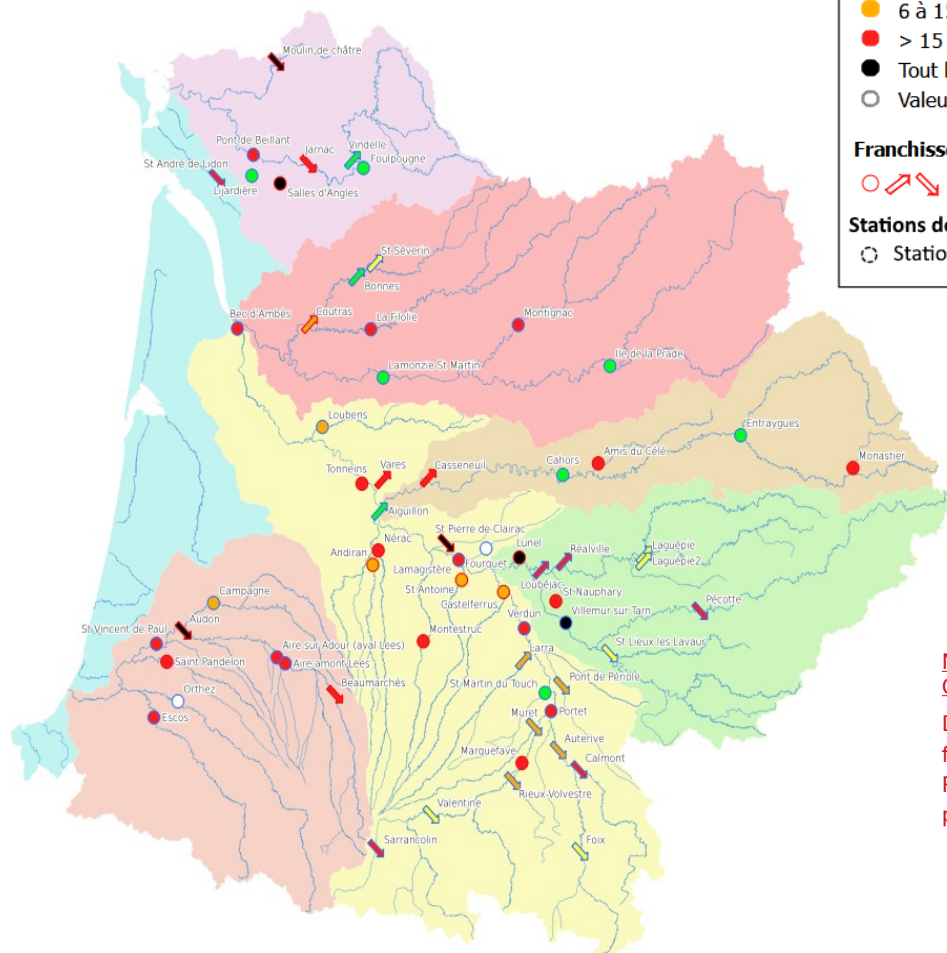


Au 1^{er} septembre, l'indice d'humidité des sols est inférieur à la normale partout.

La situation est particulièrement sèche sur le sud-est de l'Aveyron et du Tarn, la Dordogne, le Limousin, le sud-ouest de la Gironde et le nord-ouest des Landes.

Comparaison des débits moyens journaliers aux débits de référence

Août 2026



Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 6 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Evolution du nombre de jours supérieur au DOE par rapport au mois précédent

- Hausse
- Baisse
- Stable ou absence de données le mois précédent

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- 1 jour ou plus
- DCR non franchi

Stations de calcul associées au système Neste

- Station de calcul

Nota :

Cette carte montre la comparaison du débits moyens journaliers (QMJ) avec la valeur du DOE.

Cette représentation de la situation diffère de l'indicateur de satisfaction du DOE inscrit dans le SDAGE. Ce dernier est analysé annuellement.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste et Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

La situation des débits s'est légèrement dégradée par rapport au mois de juillet. Pour rappel, en juillet 43 stations sont passées sous le DOE au moins 5 jours dans le mois ainsi que 7 stations au moins 1 jour sous le débit de crise.

En août, 52 stations sont passées sous le DOE au moins 5 jours, dont 6 pendant tout le mois d'août (seulement 3 en août 2025). 21 stations sont passées au moins 1 jour sous le DCR, presque le double de l'année dernière à la même période (12 stations).

Toutefois, sur les bassins Dordogne, sur le sous-bassin Aveyron et sur le bassin Lot, on note une évolution à la hausse du nombre de jours supérieurs au DOE par rapport au mois précédent.

Ao t 2026



D finition hydraulicit  :
Rapport du d bit mensuel   sa
moyenne interannuelle.

**Nota sur les donn es
insuffisantes :**

L'absence de donn es sur
certaines stations dans
l'Hydroportail ne permet pas
de calculer les p riodes de
ret

- Aucune valeur
- Rapport < 20%
- 20% ≤ Rapport < 40%
- 40% ≤ Rapport < 80%
- 80% ≤ Rapport < 120%
- 120% ≤ Rapport < 200%
- Rapport ≥ 200%
- Station sans r f rence

Evolution de l'hydraulicit  par rapport
au mois pr c dent :

- ↗ Hausse
- ↘ Baisse
- Stable ou absence de donn es le
mois pr c dent

L'ensemble des stations pr sente une hydraulicit  faible : 48 stations ont un rapport inf rieur   80 % et 10 stations ont un rapport compris entre 80 % et 120 %.

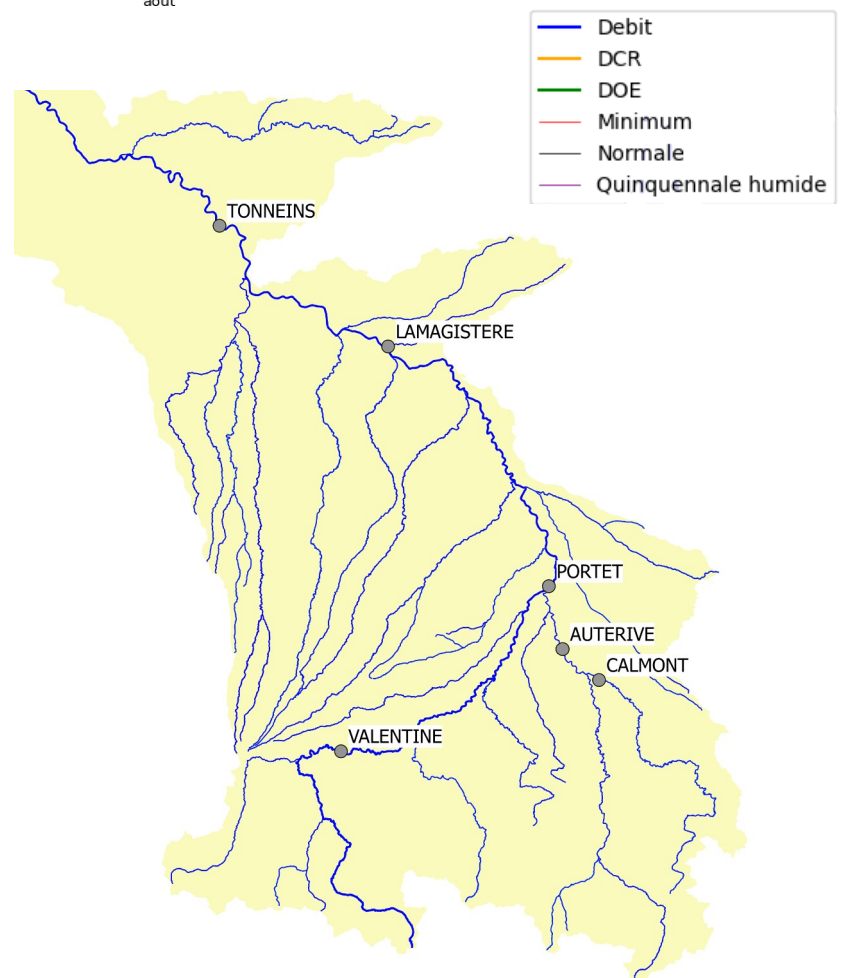
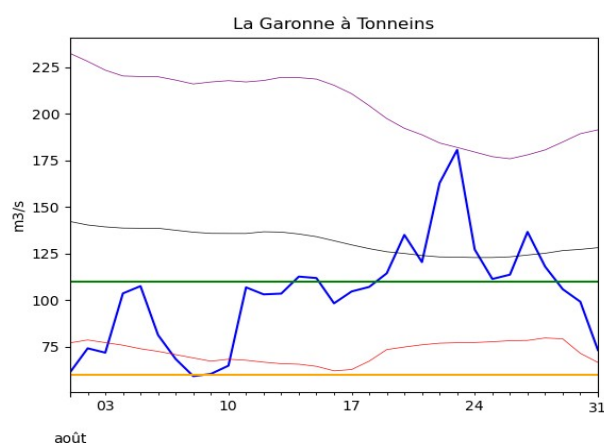
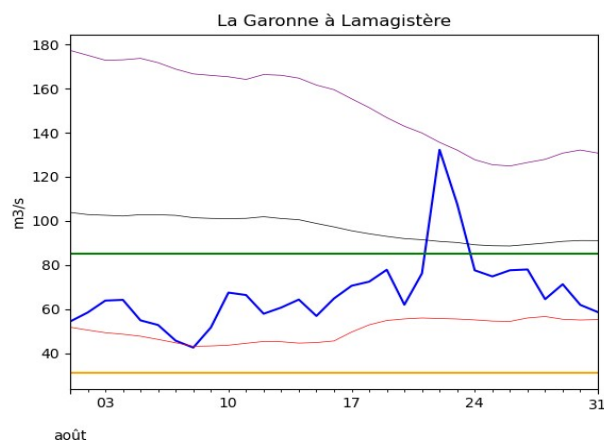
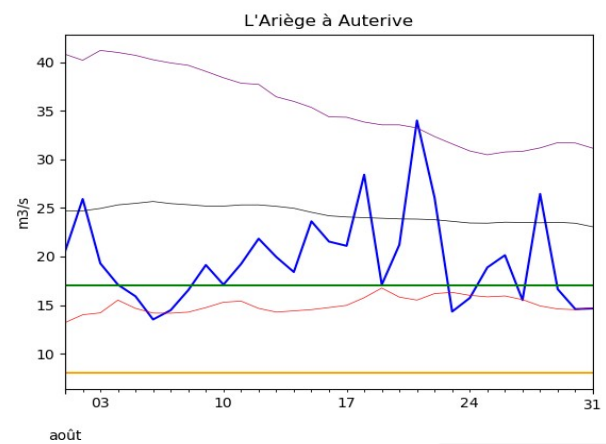
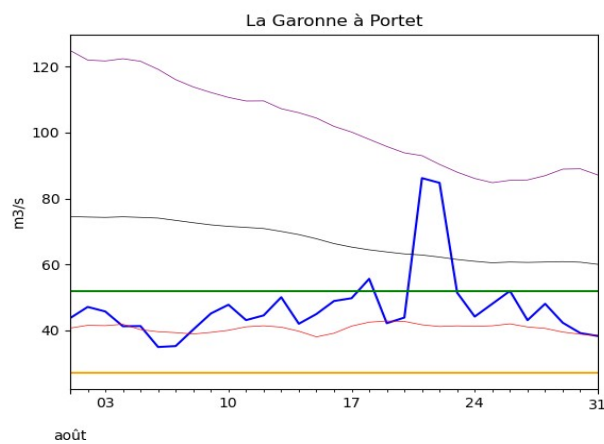
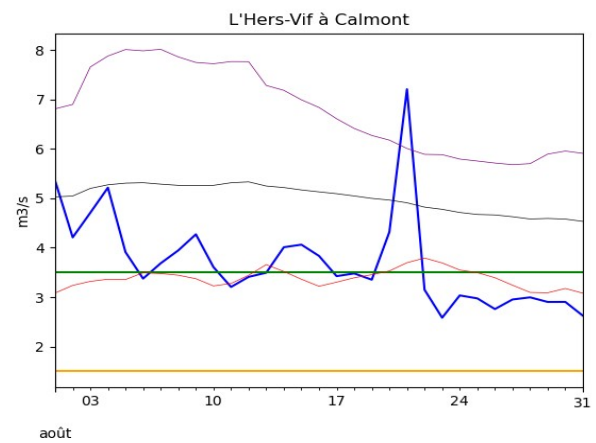
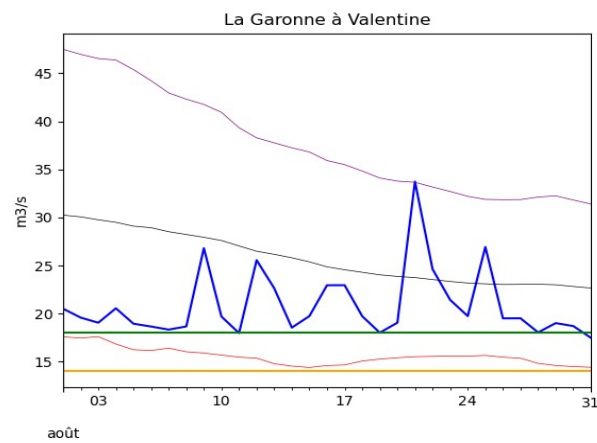
Deux stations ont une hydraulicit  forte sur le bassin Lot : Cahors (123 %) et Entraygues (128 %).

Toutefois, l'ensemble de l'hydraulicit  relative en ao t est plus  lev  qu'en juillet (15 stations inf rieures   40 % en moins, et 11 stations sup rieures   80 % en plus).

Plus en d tail, 38 stations ont une hydraulicit  entre 40 % et 80 %, 6 stations entre 20 et 40 % et 4 sont inf rieures   20 %.

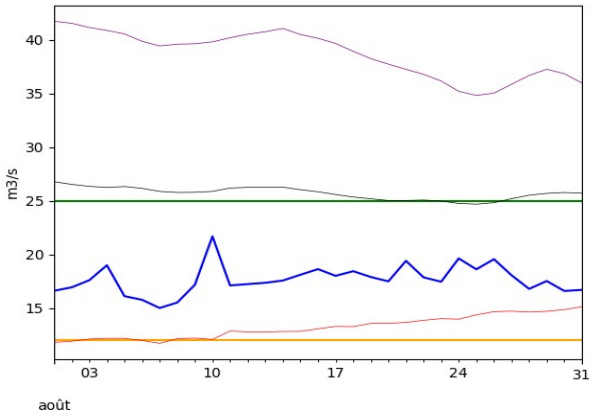
Hydraulicit�	Nombre de stations au 1er ao�t	Nombre de stations au 1er juillet	Diff�rence
Inf�rieur � 20%	4	6	-2
Entre 20 et 40%	6	19	-13
Entre 40% et 80%	38	28	10
Entre 80% et 120%	10	1	9
Entre 120% et 200%	2	0	2
Sup�rieur � 200%	0	0	0
Absence de donn�es	2	8	-6
Total	62	62	0

Débits journaliers – Axe Garonne

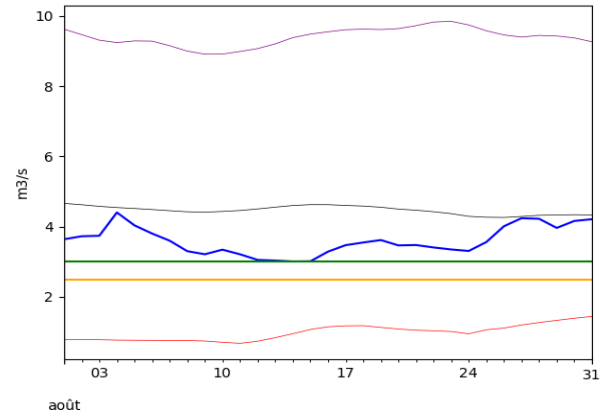


Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne

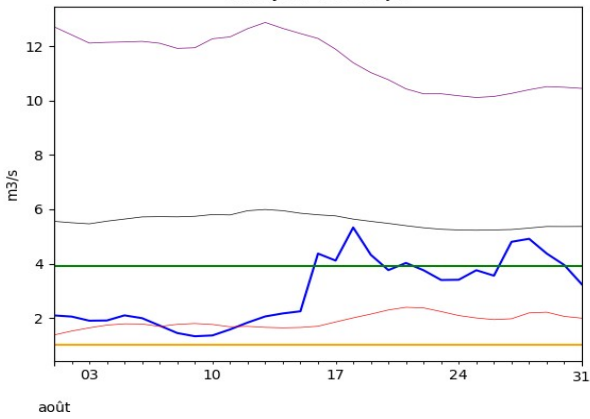
Le Tarn à Villemur-sur-Tarn



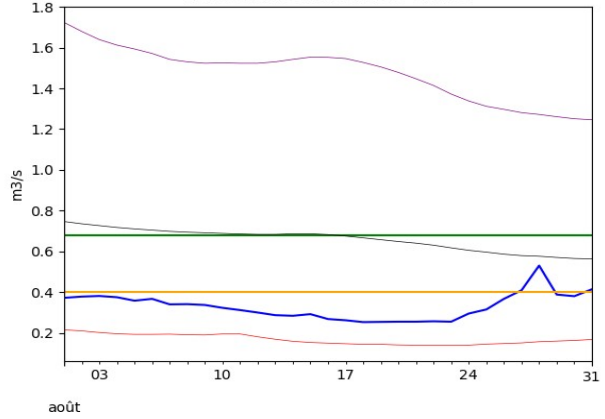
La Charente à Vindelle



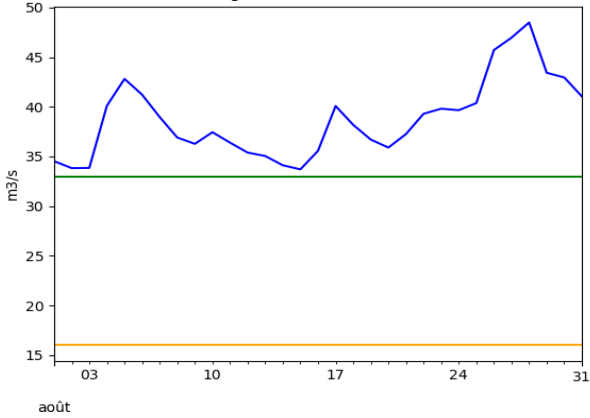
L'Aveyron à Loubéjac



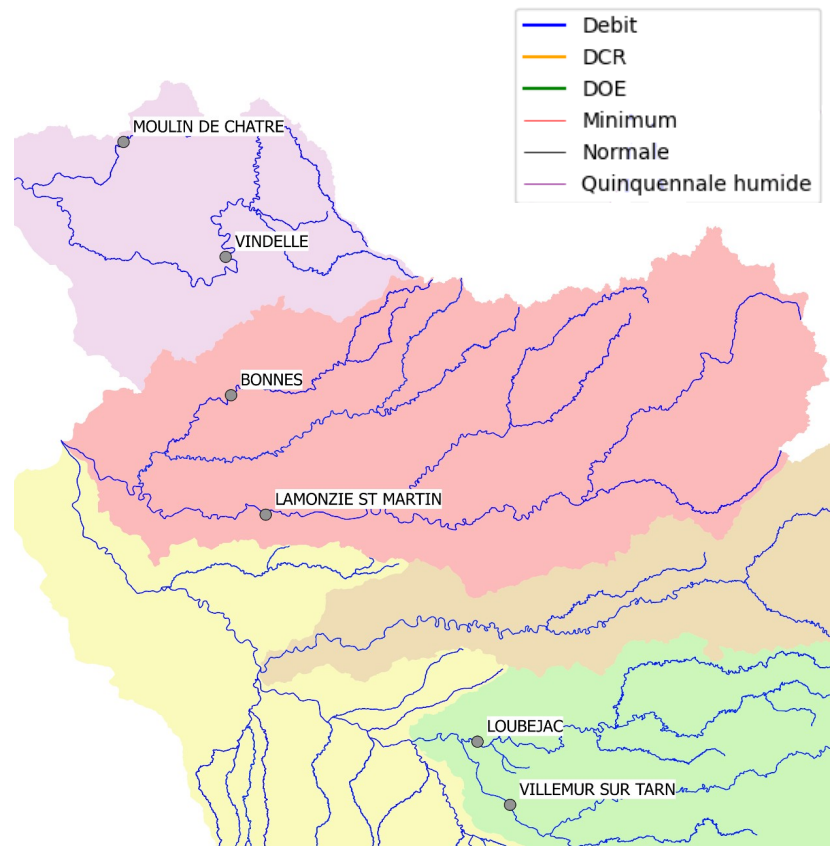
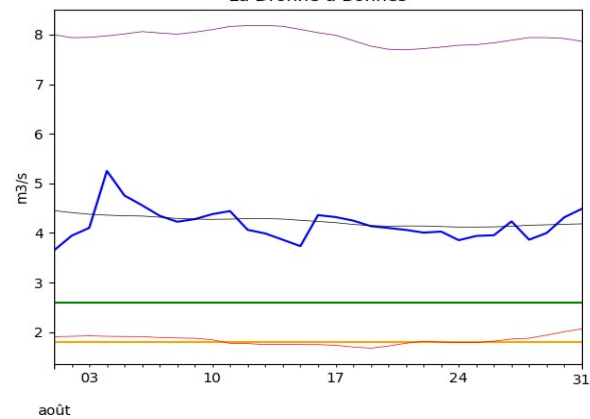
La Boutonne à Moulin de Châtre



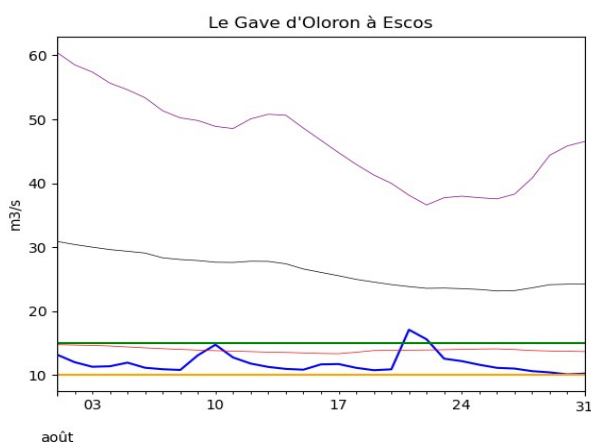
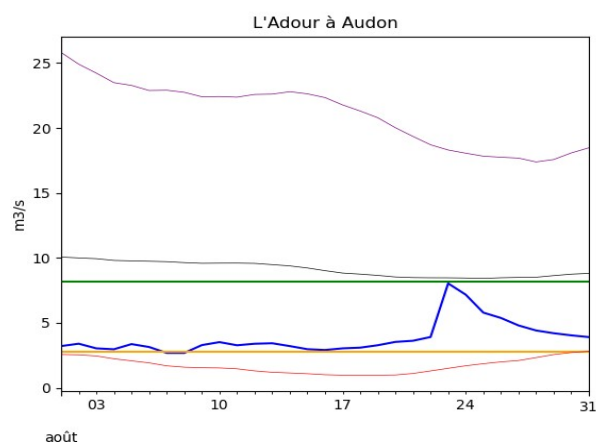
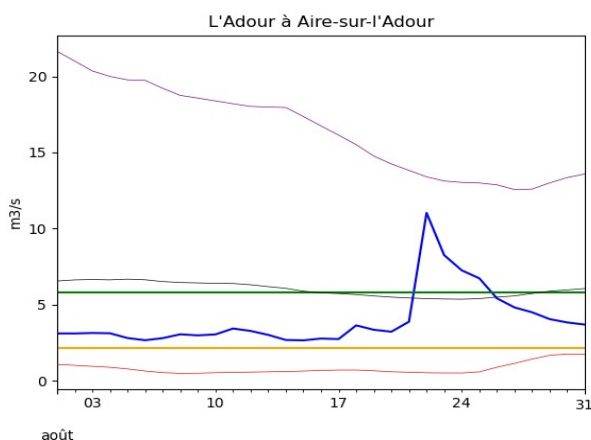
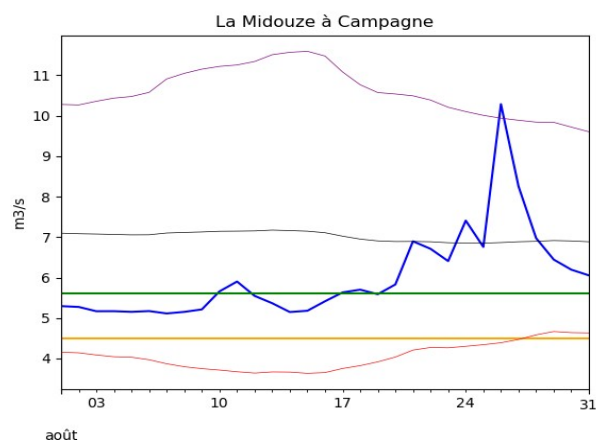
La Dordogne à Lamonzie-Saint-Martin



La Dronne à Bonnes



Débits journaliers – Axe Adour

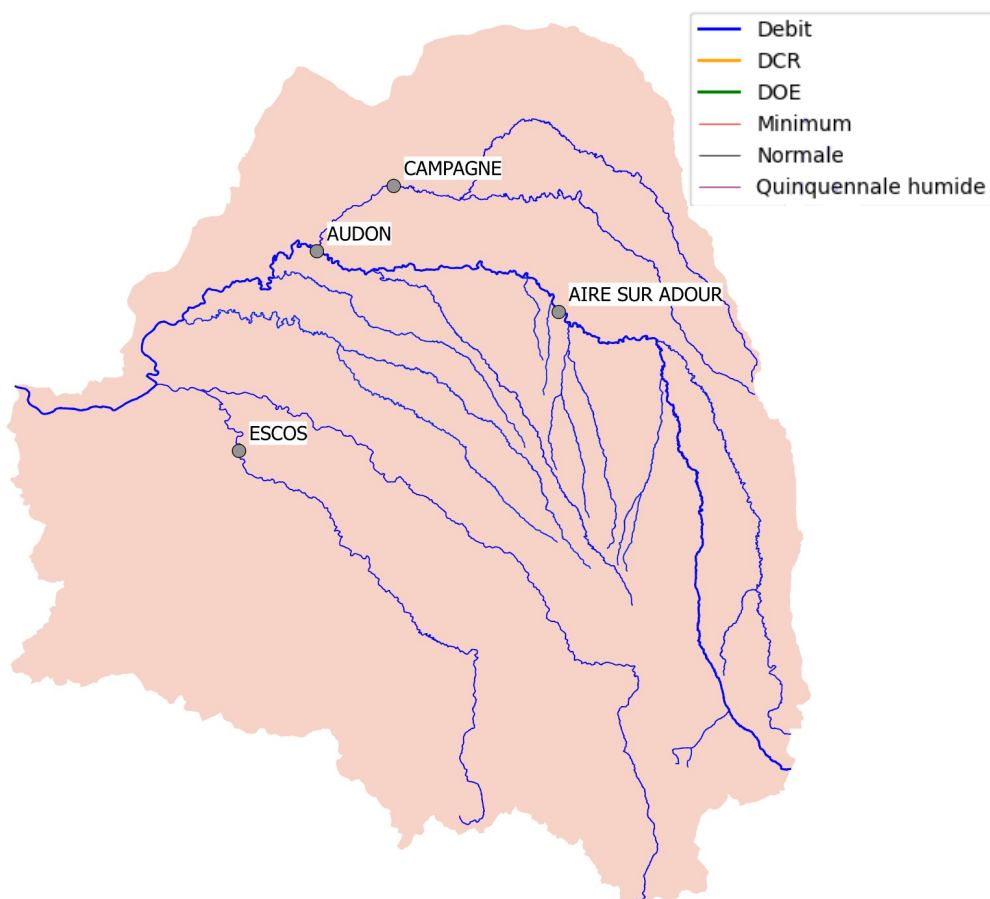


Nota sur les données utilisées :

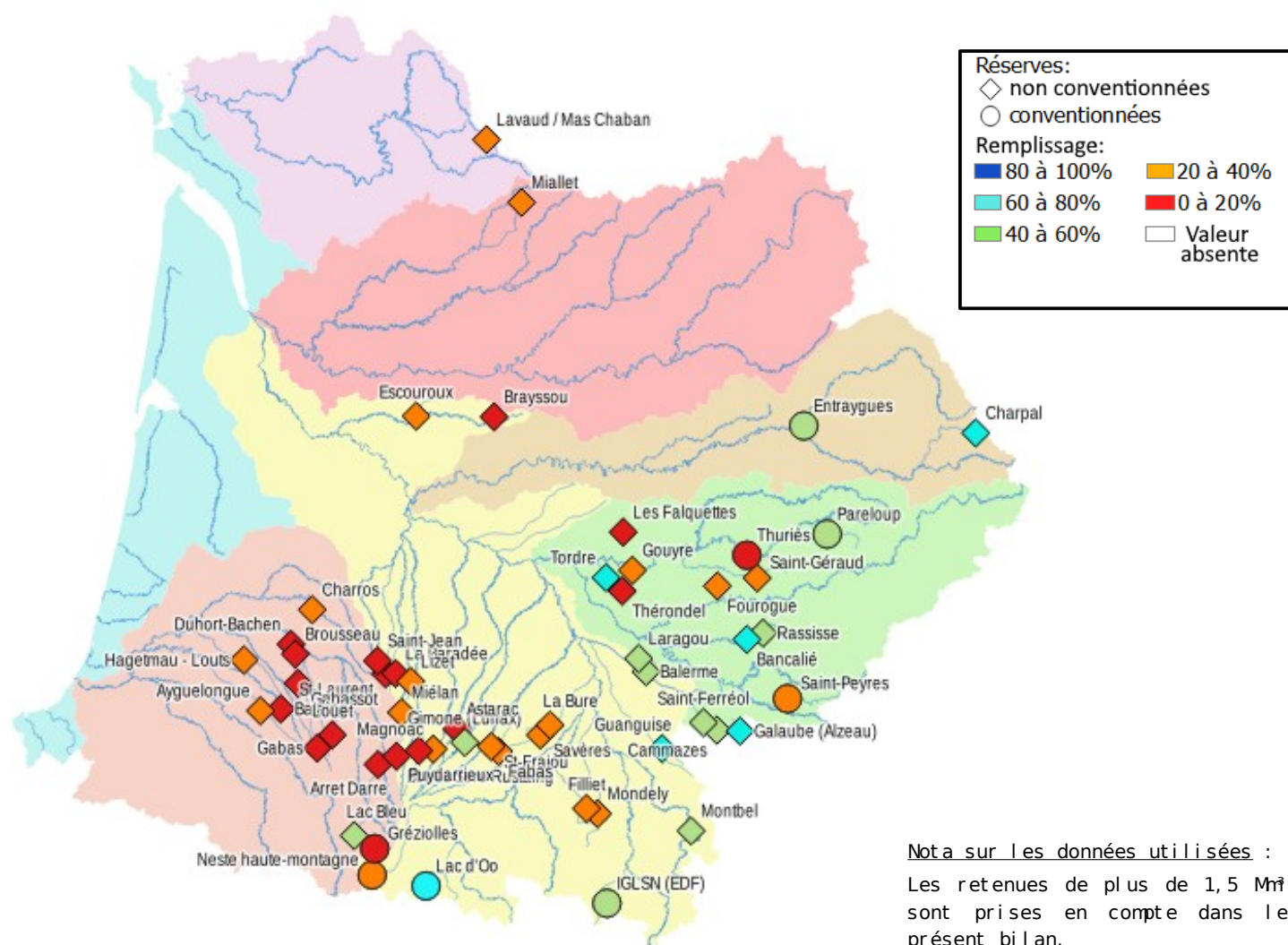
Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.

Nota sur les courbes minimales, normales et quinquennales humides :

Le débit moyen sur une période de 10 jours glissants est utilisé pour la réalisation de ces courbes de références statistiques sur une période de donnée choisie de 30 ans (de janvier 1993 à décembre 2022). Les calculs sont faits avec la méthode : Loi log normale. Ce choix permet d'avoir une cohérence sur le territoire, en effet, cette loi est la plus utilisée par les acteurs du bassin.



Taux de remplissage des barrages conventionnés et non conventionnés au 1^{er} septembre 2026



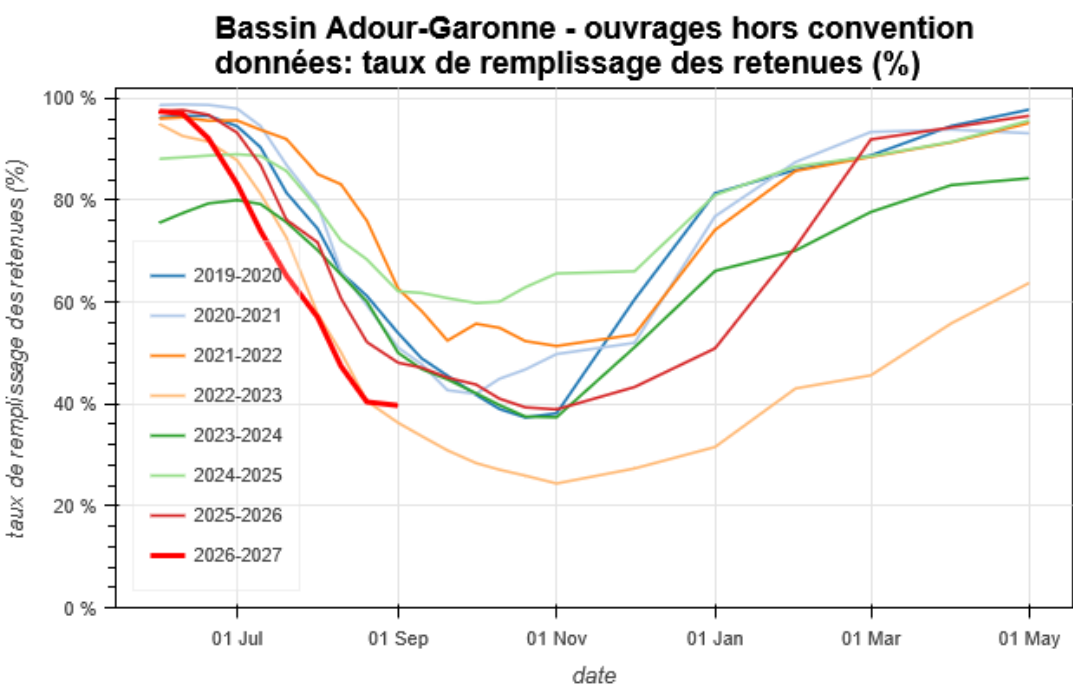
La situation du remplissage des retenues s’est grandement détériorée par rapport au mois précédent.

16 retenues sur 47 non-conventionnées sont entre 0 et 20 % de remplissage, essentiellement sur les sous-bassins Adour et Tarn-Aveyron.

15 retenues sur 47 non-conventionnées ont un taux de remplissage compris entre 20 et 40 % et seulement 5 retenues ont un taux de remplissage entre 60 et 80 % (Charpal dans le Lot, Tordre, Bancalié et Galaube sur le sous-bassin Tarn-Aveyron et Ganguisse sur le sous-bassin de la Garonne).

Deux retenues conventionnées (ouvrages hydroélectriques) ont leur volume de soutien d’étiage entièrement utilisé (Thuriès et Gréziolles).

Evolution du taux de remplissage
des barrages hors convention



Au 1er septembre, les retenues non conventionnées du bassin ont un taux de remplissage proche du niveau le plus faible depuis 2019 observé à cette date. A noter toutefois, une stabilisation est constatée sur la dernière décade, à un niveau proche de 39 % (36,6 % en 2022).

Bilan du taux de remplissage des barrages
par sous-bassin au 1^{er} septembre 2026

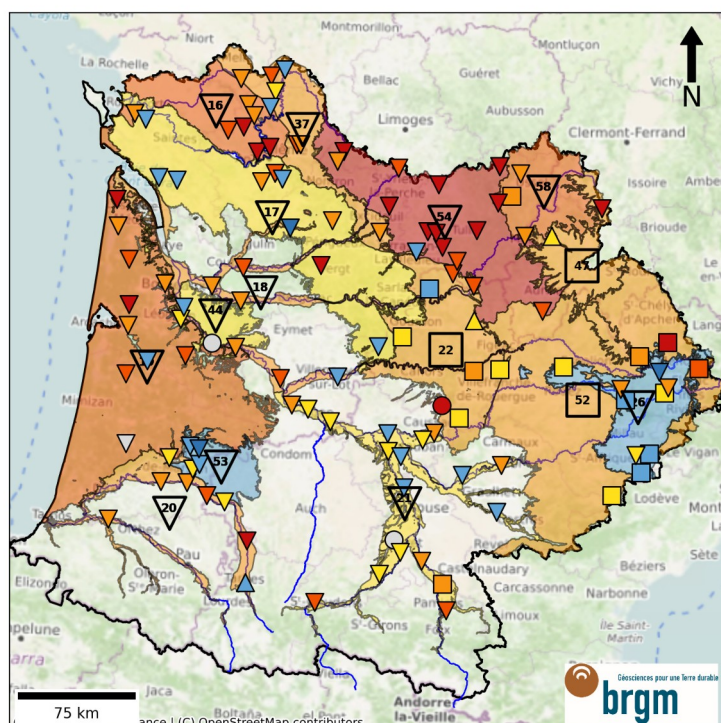
Sous-bassin (hors réserves sous	Taux de remplissage 1er septembre 2026 (%)	Taux de remplissage 1er septembre 2025 (%)	Taux de remplissage 1er aout 2026 (%)
Adour	20,7%	33,5%	41,3%
Charente	35,9%	45,1%	58,1%
Dordogne	27,5%	74,1%	68,2%
Garonne	47,0%	51,8%	63,5%
Lot	74,9%	79,3%	79,8%
Système Neste	28,7%	37,8%	50,0%
Tarn-Aveyron	49,0%	60,0%	62,5%
Total non conventionné	39,2%	48,1%	57,0%
Total conventionné	39,46 %	43,21 %	56,07 %

Plus en détail, au 1er septembre, les taux de remplissage des réserves non conventionnées (hors ouvrages hydroélectriques) atteignent 39,2 % en moyenne (entre 20 et 75 %). Les déstockages sont importants par rapport au 1er août (entre 5 et 40 %). Les remplissages par sous-bassins sont entre 5 et 45 % plus bas qu'en 2025.

Le taux de remplissage des réserves conventionnées (hydroélectricité) sur l'ensemble du bassin est de 39,5 %, 4 % de moins qu'à la même date en 2025.

Août 2026

BSN Adour-Garonne - Nappes libres - Août 2026



Niveau des nappes		Evolution récente
● Très hauts	● Modérément bas	▼ En baisse
● Hauts	● Bas	■ Stable
● Modérément hauts	● Très bas	▲ En hausse
● Autour de la moyenne	○ Données insuffisantes	● Indéterminé

Source : BRGM

Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet **Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS)** est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les

Evolution récente :

- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Indéterminée

Niveau des nappes :

- Très haut
- Haut
- Modérément haut
- Autour de la moyenne
- Modérément bas
- Bas
- Très bas
- Indéterminé

Grands systèmes aquifères du bassin Adour-Garonne

- IG16 – Nappes des calcaires du Jurassique moyen et supérieur des Charentes
- IG17 – Nappes des calcaires crétacés du Périgord et du bassin Angoumois
- IG18 – Nappes alluviales de la Garonne aval, de la Dordogne et de leurs principaux affluents
- IG19 – Nappes des formations plioquaternaires du Bassin aquitain
- IG20 – Nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau
- IG21 – Nappes alluviales de la Garonne amont et de ses principaux affluents
- IG22 – Nappe des calcaires jurassiques karstifiés des Causses du Quercy et de leurs bordures
- IG26 – Nappes des calcaires jurassiques karstifiés des Grands Causses et de la bordure cévenole
- IG37 – Nappes des calcaires jurassiques de la Brenne et du Poitou et karst de la Rochefoucauld
- IG44 – Nappes des calcaires oligocènes de l'Entre-deux-Mers
- IG47 – Nappes des formations volcaniques du Massif Central
- IG52 – Nappes du socle des Cévennes, de Margeride, de Ségala et de la Montagne noire
- IG53 – Nappe des sables fauves et calcaires miocènes de l'Armagnac
- IG54 : Nappes du socle du plateau du Limousin et de la Chataigneraie
- IG58 : Nappes du socle de la Combraille et du plateau de Millevaches

La vidange des nappes se poursuit, plutôt conforme à la normale en août. Les niveaux restent majoritairement sous la moyenne, et la répartition globale évolue peu par rapport à celle de juillet. Moyennée sur 3 mois, la situation reste inférieure à la moyenne, avec un niveau modérément bas, équivalent à celui de 2017.

Les niveaux sont désormais bas pour le Plio-Quaternaire aquitain et le restent dans le nord du bassin, pour les aquifères jurassiques charentais et le socle, avec même un niveau qui devient très bas pour le plateau du Limousin et de la Chataigneraie.

Inversement, les niveaux restent modérément hauts sur les nappes plus inertielles de l'Armagnac et sur les karsts des Grands Causses.

Rappel : l'observatoire national des étiages (ONDE) - Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon 3 modalités de perturbations d'écoulement :

- écoulement visible : correspond à une station présentant un écoulement continu, écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- écoulement non visible : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais où le débit est nul,
- assec : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50 % de la station.

Nota : le suivi assuré mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, est réalisé au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours.

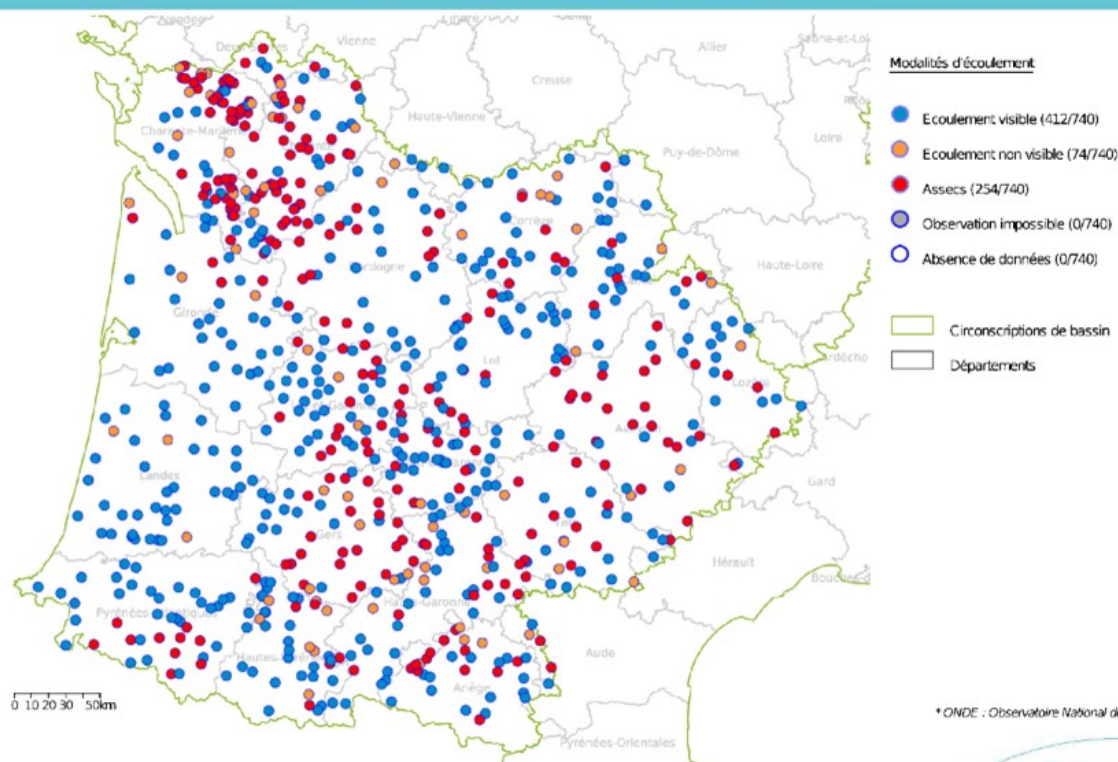
Au 1^{er} septembre, la situation hydrologique des têtes de bassin reste très dégradée et très tendue pour le bassin Adour-Garonne.

La situation est assez proche de celle observée à la fin du mois de juillet : seulement la moitié des stations ONDE (55 %) présente encore un écoulement visible, et 61 % de ces stations présentent un écoulement faible (souvent proche de la rupture d'écoulement). L'autre moitié des stations ONDE présente donc toujours des ruptures d'écoulement (pas d'écoulement visible) ou des assecs.

Tous les départements du bassin Adour-Garonne sont concernés par au moins une de ces modalités, même si des apports orageux localisés ont amélioré temporairement la situation ou limité la dégradation dans certains secteurs.

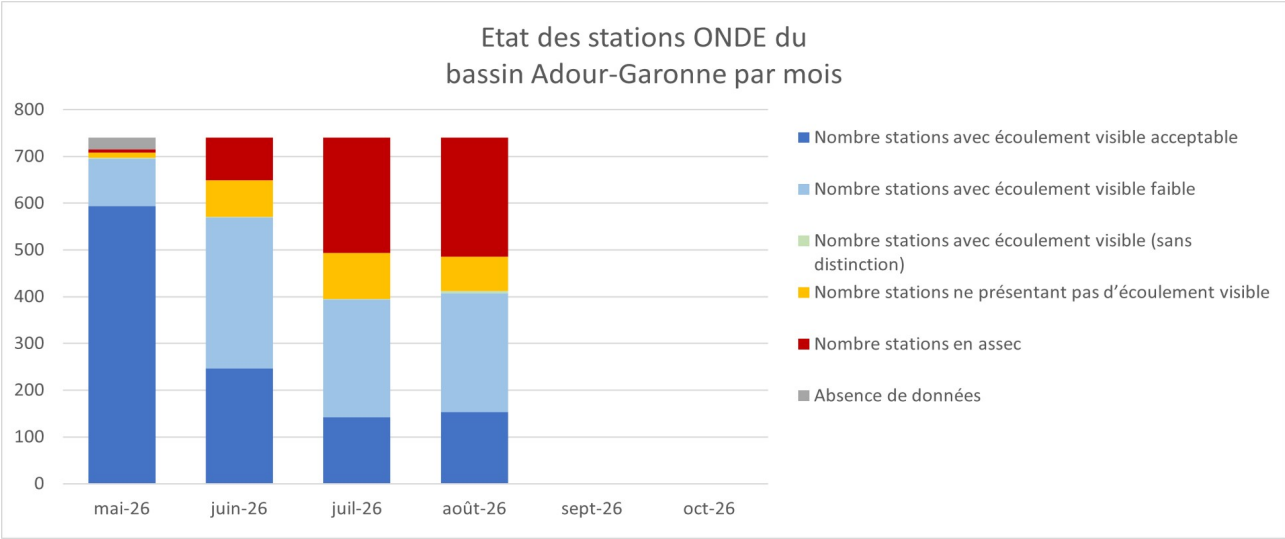
Août 2026

Réseau ONDE* - Situation au 01/09/2026 de la circonscription de bassin Adour-Garonne. Suivi usuel de Août 2026 : observations réalisées entre le 23/08/2026 et le 27/08/2026



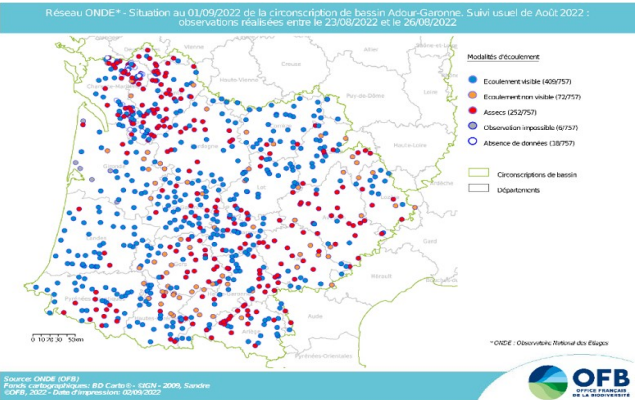
Source: ONDE (OFB)
Fonds cartographiques: BD Cartho® - ©IGN - 2009, Sandre
©OFB, 2026 - Date d'impression: 01/09/2026



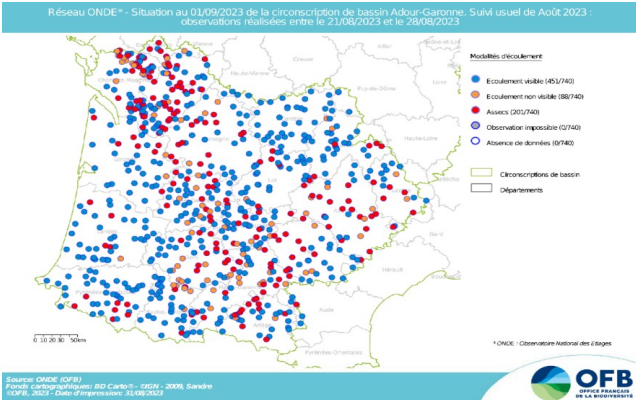


Comparaison interannuelle des situations à la même période

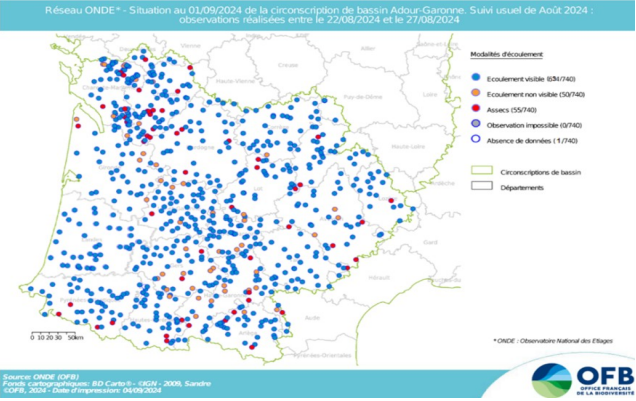
Août 2022



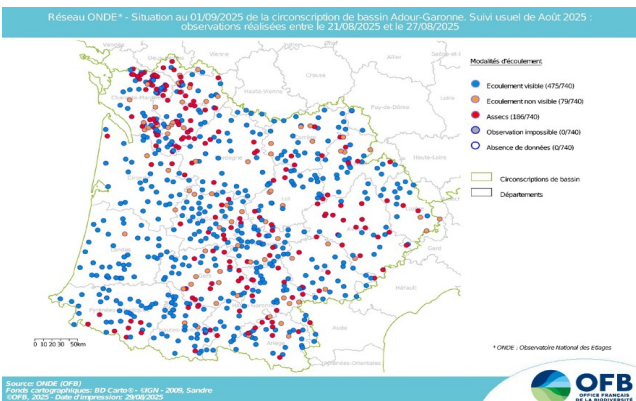
Août 2023



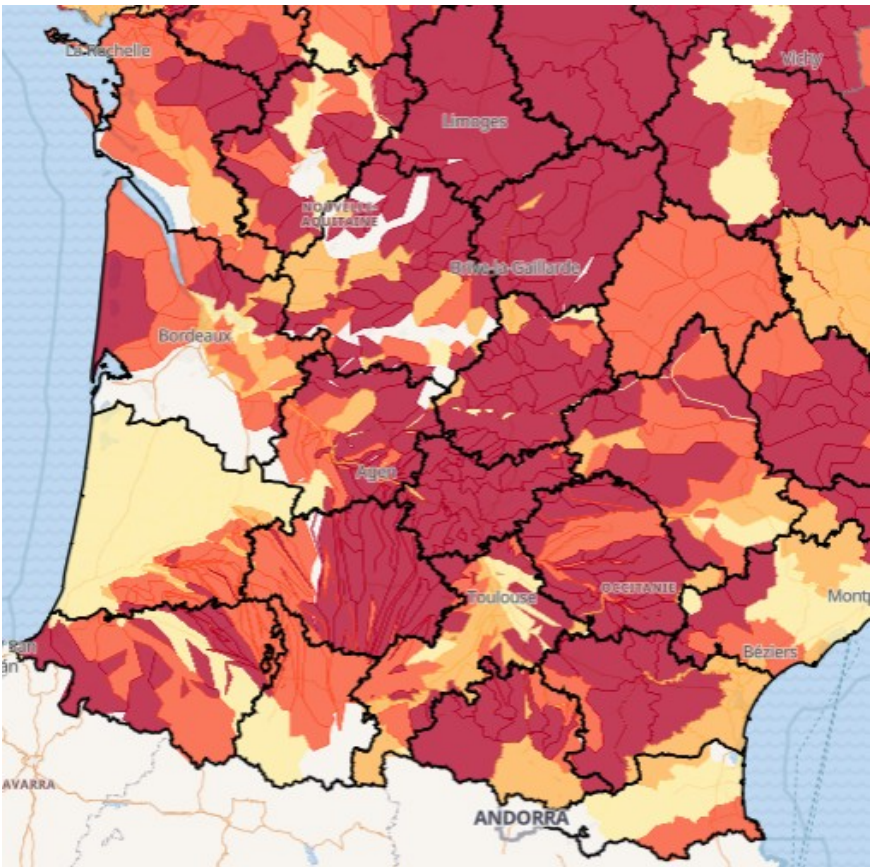
Août 2024



Août 2025



Situation au 1^{er} septembre 2026 pour les eaux superficielles



Nota :
La totalité des arrêtés pris dans le mois n'apparaît pas sur la carte ci-contre extraite du site internet « Vigieau » au 1^{er} du mois. Le bilan ci-dessous est réalisé sur la base des données publiées au 1^{er} du mois qui peuvent être incomplètes.



Date	Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise
1er septembre 2026	19 %	22 %	32 %	21 %
1er août 2026	15 %	18 %	23 %	39 %

Au 1^{er} septembre, des arrêtés de restriction couvrent quasiment la totalité de la surface du bassin. Plus de 20 % de la surface du bassin est couverte par un arrêté de niveau de crise et près de 32 % par un niveau d'alerte renforcée. On constate une diminution des niveaux de restriction par rapport au mois dernier.

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m³/s.
VCN10	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec).
DOE	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
QAR	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
DCR	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Evapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières
Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
Cité administrative 1, place Émile Blouin CS 10008 31952 Toulouse Cedex 9